

# LETTRES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION

Réduisez les risques de non-paiement et améliorez l'efficacité opérationnelle, tout en exerçant un meilleur contrôle sur vos activités commerciales.

Les lettres de crédit à l'exportation (aussi appelées crédits documentaires à l'exportation ou LC à l'exportation) sont des instruments de crédit juridiquement contraignants selon lesquels les importateurs donnent à leur banque le mandat de vous payer, à titre de client de la Banque CIBC et d'exportateur, pourvu que les conditions convenues précisées dans les lettres de crédit à l'exportation soient respectées.

## L'obtention de lettres de crédit à l'exportation de la part d'acheteurs peut vous aider à :

- Garantir que les modalités de l'opération ne peuvent pas être modifiées ou annulées sans votre consentement
- Avoir accès aux fonds rapidement en actualisant ou en refinançant l'obligation de crédit documentaire
- Rétablir votre fonds de roulement aussitôt que possible après l'expédition des marchandises
- Atténuer le risque de non-paiement de votre acheteur et de la banque émettrice en demandant à la Banque CIBC de confirmer et d'assumer ce risque

### Financement du commerce extérieur en direct

Gérez facilement vos opérations de financement du commerce et de la chaîne d'approvisionnement grâce à notre portail en ligne sécurisé.

- Consultez des rapports personnalisés en temps réel
- Consultez vos LC en ligne dès la réception
- Suivez la progression des opérations
- Demandez des transferts de LC par voie électronique
- Affichez les avis de divergence et répondez-y en ligne
- Améliorez la productivité et réduisez le temps de traitement

## Principaux avantages :

- Contrôle accru sur les marchandises exportées
- Accélération potentielle du paiement et de la récupération du fonds de roulement
- Facilitation d'opérations pour lesquelles un compte ouvert n'est pas pratique ou souhaitable, en particulier pour faire des affaires dans un nouveau pays ou avec un nouveau client
- Exécution d'opérations en toute confiance, en sachant que les documents et le produit de l'opération sont traités par l'intermédiaire de canaux bancaires
- Atténuation du risque de fraude

Vous constaterez que notre approche intégrée fait bien plus que faciliter le commerce et atténuer les risques pour vous aider à saisir les occasions qui se présentent.

# À propos de Marchés des capitaux CIBC

L'équipe de Marchés des capitaux CIBC collabore avec des organisations nationales et internationales à la recherche d'une relation bancaire qui combine une connaissance approfondie du secteur et des compétences exhaustives liées aux marchés financiers, aux services financiers aux entreprises et aux services bancaires d'investissement pour répondre à leurs besoins les plus pressants. Nous nous efforçons d'établir des relations solides et approfondies avec nos clients afin de comprendre les exigences de leur entreprise et d'offrir des solutions appropriées de premier ordre.

[cibccm.com](http://cibccm.com)

Marchés des capitaux CIBC est une marque de commerce sous laquelle différentes entités juridiques proposent différents services. Les produits ou les services offerts par l'intermédiaire de Marchés des capitaux CIBC comprennent les produits ou les services offerts par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la banque mère de Marchés mondiaux CIBC inc., CIBC World Markets Corp., CIBC Bank USA et d'autres filiales. Parmi les services offerts par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, mentionnons les services de financement d'entreprises, les opérations de change, les instruments du marché monétaire, les billets structurés, les produits à taux d'intérêt et les produits dérivés hors cote. La Déclaration concernant les opérations de change de la Banque CIBC qui traite des principes énoncés dans le code mondial des marchés des changes peut être lue sur le site [cibccm.com/fxdisclosure](http://cibccm.com/fxdisclosure). D'autres produits et services, comme des options sur actions négociées en bourse et sur actions, des titres à revenu fixe, et l'exécution de contrats à terme sur des titres canadiens, sont offerts par les filiales détenues directement ou indirectement par la Banque CIBC, comme il est indiqué ci-dessous. CIBC Bank USA, une société de services bancaires réglementés en Illinois et assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), offre dans certains cas des opérations de change et des produits dérivés hors cote aux États-Unis. Les produits de Marchés des capitaux offerts par CIBC Bank USA ne sont pas assurés par la FDIC, tout comme les dépôts et les obligations, et ne sont pas garantis par la Banque CIBC. Ils sont assujettis au risque de placement, y compris la perte du capital. Aux États-Unis, Marchés des capitaux CIBC offre également des services de banque d'investissement sous la marque de commerce CIBC Cleary Gull.

Marchés mondiaux CIBC inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Aux États-Unis, CIBC World Markets Corp. est membre de la Financial Industry Regulatory Authority et du Securities Investor Protection Fund. Marchés mondiaux CIBC inc. est autorisée par la Prudential Regulation Authority et réglementée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority. Le centre bancaire de Londres de la Banque Canadienne Impériale de Commerce est autorisé par la Prudential Regulation Authority et réglementé par la Financial Conduct Authority et, de façon limitée, par la Prudential Regulation Authority. Le centre bancaire de Sydney de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (ABN : 33 608 235 847) est un centre bancaire étranger autorisé et réglementé par l'Australian Prudential Regulation Authority (APRA). CIBC Australia Ltd (AFSL no : 240603) est réglementée par l'Australian Securities and Investment Commission (« ASIC »). CIBC World Markets (Japan) Inc. est membre de la Japanese Securities Dealer Association. Le centre bancaire de Hong Kong de la Banque Canadienne Impériale de Commerce est une institution inscrite en vertu de la Securities and Futures Ordinance (Cap 571). Le centre bancaire de Singapour de la Banque Canadienne Impériale de Commerce est une banque étrangère autorisée et réglementée par la Monetary Authority of Singapore.

Le logo CIBC et « Marchés des capitaux CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leur titulaire de marque respectif.